

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2014

BUDGET

Préalablement au vote du budget primitif principal et du budget de l'assainissement 2015, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2014. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2015, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget principal et au budget d'assainissement de 2014.

LOCATIONS AGRICOLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs des locations agricoles pour l'année 2014 ont augmenté de 1,52% par rapport à l'année 2013 suivant l'arrêté Préfectoral du 22 juillet 2014. L'indice de référence national 100 de 2009 est passé à 110,52 en 2014.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs des locations à usage agricole pour l'année 2014 comme suit :

- 93,98 € / l'hectare (soit + 1,52%)
- pour les locations inférieures à 20 ares, un forfait de 20 € sera appliqué.

TRAVAUX

Afin de poursuivre la rénovation de la mairie, tout en privilégiant les économies d'énergie, le Conseil municipal décide de solliciter une subvention de 30% auprès du Conseil Général dans le cadre de « Village de l'Yonne » pour un montant global de travaux de 29 989 € HT et subvention possible de 8 996 €.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Le Conseil Municipal décide la création de 3 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement et détermine le mode de rémunération.

DIVERS

- Monsieur MAILLET Philippe informe le Conseil Municipal que la FDEY a octroyé une subvention pour les travaux d'électricité à Egriselles. Il fait part également que l'ADEME est susceptible d'attribuer en 2015 une subvention pour la mise en conformité de l'Eclairage Public.
- Le Conseil Municipal a débattu sur les sujets suivants : PLUI, Urbanisme et SPANC
- Monsieur le Maire rappelle que les Pompiers de VENOY invitent les membres du Conseil à la « Sainte Barbe » le 13 décembre 2014.
- Monsieur le Maire invite les membres du Conseil et le Personnel Communal à un pot de fin d'année le 19 décembre 2014.
- Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de Noël à VENOY sera organisé par l'association des Bleuets et celle des Marmousets le 20 décembre 2014.